

## TARIFS DE LA REDEVANCE INCITATIVE EN VIGUEUR DEPUIS AU 1<sup>er</sup> MAI 2023

03.29.62.05.02

La redevance incitative est composée de 2 parties

### ① Part fixe : pour financer l'ensemble des services :

- *Les deux Déchèteries*
- *Points d'Apports Volontaires* : emballages recyclables
- *Points d'Apports Volontaires* : verre
- *Collecte et transport* : vers les unités de traitement

⇒ Résidences principales	
Composition du foyer	Tarifs semestriels
1 - 2 personnes	70.97 €
3 - 4 personnes	106.46 €
5 personnes et plus	141.95 €
⇒ Résidences secondaires	
Tarif semestriel	
141,95 €	
⇒ Camping	
Tarif semestriel par emplacement	
4,22 €	
⇒ Tarifs chambre d'hôtes	
Tarif semestriel par chambre	
8,45 €	
⇒ Gîtes	
Capacité d'accueil	Tarifs semestriels
1 à 5 personnes	35,49 €
6 à 19 personnes	70,98 €
20 personnes et plus	159,00 €
⇒ Centre de vacances	
Tarif semestriel	
2,12 € par lit	

### ② Part variable : pour financer la prestation de traitement des ordures ménagères

Type de bacs	Tarif par levée	Type de sacs prépayés	Tarif par rouleau
Bac de 60 litres	3.06 €	20 sacs de 18 litres	19.44 €
Bac de 120 litres	6.12 €	10 sacs de 30 litres	15.26 €
Bac de 180 litres	9.18 €	10 sacs de 50 litres	25.41 €

Les tarifs sont TTC.

Périodes de facturations : ⇒ 01 / Novembre au 30 / Avril  
⇒ 01 / Mai au 31 / Octobre